



RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS VAE

Formation assurée par le Collège Coopératif de Paris en partenariat avec Paris DESCARTES
(Début de la formation : janvier 2010)

Dans le cadre de la formation DURF (Diplôme d'Université Responsable de Formation) mise en place par l'Université de Paris Descartes, le Collège Coopératif de Paris en tant qu'organisme de formation supérieure pour adultes créé en 1959 par Henri Desroche propose d'assurer la responsabilité d'une option de spécialisation pour former des responsables de la mise en place de dispositifs VAE.

Cette formation dont les cours commencent en janvier 2010, peut être suivie de deux façons :

- soit, en suivant la totalité de la formation DURF dont 120 heures seront consacrées à cette option de spécialisation ;
- soit en suivant uniquement l'option de spécialisation dont la durée est de 200 heures (120 h. de cours et 80 h. de stage pratique).

PUBLICS CONCERNES

Adressée aux responsables de la mise en place de dispositifs de « VAE » dans les cellules d'information et d'orientation intervenant pour les dispositifs de la validation des acquis, aux organismes de formation préoccupés par la question des acquis, aux établissements de l'enseignement supérieur, aux centres de bilans de compétences, aux centres d'orientation professionnelle, aux services de ressources humaines dans les entreprises, aux bureaux de validation des acquis et aux commissions pédagogiques pour le décret 1985, à toutes structures et personnes intéressées et préoccupées par la thématique de la validation des acquis....

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats (es) intéressés (es) par cette formation doivent réunir des conditions suivantes :

- Avoir une réelle motivation pour suivre cette formation ;
- Avoir une expérience professionnelle des situations de formations ;
- Avoir un niveau de connaissances correspondant à un niveau Bac +3 apprécié sur diplôme ou sur dossier (*des parcours individualisés pourront être étudiés par la commission pédagogique*) ;
- Avoir la possibilité de prise en charge de la formation

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription des candidats (es) s'effectue en deux temps :

- Remplir des documents comprenant un dossier d'inscription à retirer au Collège coopératif de Paris ou à Paris Descartes complété d'un curriculum vitae, une présentation du parcours et un argumentaire du projet professionnel... Ils sont étudiés par une commission.
- Les candidats (es) sélectionnés (es) sont reçus (es) en entretien individuel.
- Deux types d'inscription :
 1. les candidats (es) suivant la totalité de la formation DURF doivent procéder à une inscription universitaire permettant une carte d'étudiante (environ 230 euros) et une inscription de formation intégrant les frais de formation (5800 euros). Les deux procédures se font au service commun de formation continue de Paris-Descartes.
 2. les candidats (es) suivant uniquement l'option de spécialisation doivent payer seulement les frais de formation de l'option (2500 euros).

LE CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation comprend quatre principaux thèmes constitutifs de cette spécialisation :

Cadres juridiques et enjeux des mesures de la reconnaissance, de la validation et de la valorisation des acquis

Durée : 24h, responsable **Francine DEMICHEL**

- dispositifs de la VAPP (décret 1985) ;
- dispositifs de la VAE (loi 2002).

Cadre conceptuel de la thématique de la validation des acquis formels et informels

Durée : 36h, responsabilité : **Jean-Charles THELOT**

- à propos du rapport au savoir : savoirs, connaissances, compétences, acquis expérimentiels, émergence...
- la validation entre évaluation, reconnaissance, équivalence, valorisation...
- action, activité... explicitation, retour sur, métacognition...
- l'accompagnement : la dimension clinique, la dynamique identitaire, l'écriture...

Connaissance des métiers et des activités

Durée : 18h, responsable : **Malini SUMPUTH**

- l'approche par les référentiels des métiers ;
- l'approche par l'analyse des pratiques.

Connaissances des démarches, des méthodes et des outils de la validation des acquis de l'expérience

Durée : 42h, responsable : **Mehdi FARZAD**

- les outils et méthodes : des tests et mesures d'évaluation à l'histoire de vie, l'autobiographie raisonnée, le Portfolio, le profil expérientiel, l'entretien en passant par le référentiel des compétences...
- l'écoute sensible et l'entretien compréhensif ;
- les outils issus de l'interactionnisme symbolique.

PRINCIPAUX INTERVENANTS

Michel BLACHERE, consultant, expert Validation des acquis

Francine DEMICHEL, professeur émérite

Hadjira DRISS, psychologue clinicienne, spécialiste des démarches de bilans de compétences

Mehdi FARZAD, Directeur du Collège Coopératif de Paris

Rachid GOUFFI, consultant, formateur GRETA

Rozenn GUIBERT, Maître de conférences, CNAM

Christian HERMELIN, sociologue de la communication, Président du Collège Coopératif de Paris

Saïma KADDRI, consultante en formation d'adultes

Jean-Christophe LEFORESTIER, socio anthropologue, responsable de formation Collège Coopératif de Paris

François LESOURD, Maître de conférences, sciences de l'éducation

Bernard PECHBERTY, Professeur de Sciences de l'éducation à Paris Descartes

Malini SUMPUTH, docteur en sciences de l'éducation, responsable de formation Collège Coopératif de Paris

Jean Charles THELOT, responsable de formation à l'IFAC :

LE CALENDRIER

La formation se déroule à partir de février 2010, à raison de 2 jours par mois.

Pour des candidats (es) ayant choisis seulement l'option de spécialisation, un stage pratique d'environ 80 heures en lien avec le thème de la formation est à prévoir.

LES MODES DE FINANCEMENT

- CIF : une démarche partenariale a été engagée avec le FONGECIF Ile de France ; des contacts sont envisagés avec UNIFAF et UNIFORMATION notamment pour l'option responsable de dispositifs d'accompagnement à la VAE
- Contrat de professionnalisation : ceci impose un cadre logistique correspondant à une formation en alternance organisée sur l'année civile
- Montage articulé, DIF +plan de formation entreprise, la pratique professionnelle pouvant être contractualisée comme stage.

LIEUX DE FORMATION

Les enseignements auront lieu dans les locaux du Collège Coopératif de Paris et de Paris Descartes.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

PARIS -DESCARTES

Service commun de formation continue

45, rue des Saints Pères – 8^{ème} étage

75270 Paris Cedex 06

Tél : 01 42 86 22 97

Fax : 01 42 86 21 59

Retrait du dossier : Isabelle ANTOINE

Email: isabelle.antoine@parisdescartes.fr

Site.web : www.scfc.parisdescartes.fr

COLLEGE COOPERATIF DE PARIS

15, rue Ambroise Thomas

75 009 Paris

Tél : 01 49 49 07 07

Fax : 01 49 49 07 00

Retrait du dossier : Catherine LADAM

Email : info@cc-paris.org

Site.web : www.cc-paris.org

PRINCIPAUX INTERVENANTS DU COLLEGE COOPERATIF DE PARIS POUR LA FORMATION : RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS VAE

Pour Paris Descartes

Responsable scientifique : Maryvonne SOREL

Responsable de formation: Dominique FREGOSI

Pour le Collège Coopératif de Paris

Responsable scientifique et de formation :

Mehdi FARZAD

Michel BLACHERE, consultant, expert Validation des acquis

Francine DEMICHEL, professeur émérite, sciences juridiques

Hadjira DRISS, psychologue clinicienne, spécialiste des bilans de compétences

Mehdi FARZAD, Directeur du Collège Coopératif de Paris, docteur en sciences de l'éducation

Rachid GOUFFI, consultant, formateur GRETA

Rozenn GUIBERT, Maître de conférences, CNAM

Christian HERMELIN, Sociologue de la communication, Président du Collège Coopératif de Paris

Saïma KADDRI, consultante en formation d'adultes

Jean-Christophe LEFORESTIER, socio anthropologue, responsable de formation Collège Coopératif de Paris

François LESOURD, Maître de conférences, sciences de l'éducation

Bernard PECHBERTY, Professeur de Sciences de l'éducation à Paris Descartes

Malini SUMPETH, docteur en sciences de l'éducation, responsable de formation Collège Coopératif de Paris